



UPOV/INF/10/1 Draft 2

ORIGINAL : anglais

DATE : 29 juillet 2010

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

AUDIT INTERNE

Document établi par le Bureau de l'Union

*aux fins d'examen par le Conseil à sa quarante-quatrième session ordinaire,
qui se tiendra à Genève, le 21 octobre 2010*

Le Conseil, à sa quarante-quatrième session ordinaire tenue à Genève le 21 octobre 2010, a demandé à la Division de l'audit et de la supervision internes (*Internal Audit and Oversight Division - IAOD*) de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) de réaliser un audit interne indépendant, des inspections et des investigations de l'UPOV conformément aux dispositions, applicables *mutatis mutandis*, de la Charte de l'audit interne de l'OMPI.

[Fin du document]